

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE SAINTE FOY SAINT SULPICE**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2023**

Del2023-09-30

Date de la convocation : 7 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20230915-Del2023-09-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

**PRESENTS** : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - JURINE T. - COUTURIER A. - DE OLIVEIRA F. - PALLUAT DE BESSET D. - REBOUX A. - THIVOLET D. - VERCHERAND P. - Mesdames MOREL P. - TRICAUD M. - BARROUX V.

**ABSENT(S) EXCUSE(S)** : Messieurs DUINAT J. - RICO S. - VIAL F.

**ABSENT** : 0

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame MOREL Paulette

**OBJET : Désignation des représentants à l'association de la MARPA du Prieuré à Pommiers-en-Forez**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de nommer les membres à l'Association de la MARPA du Prieuré qui siègeront au Conseil d'Administration, à savoir :

- 2 Représentants titulaires
- 1 Représentant suppléant

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

**Approuve la nomination des représentants comme suit :**

- Titulaires : M. Mickaël MIOMANDRE et M. Jean-Luc SOUZY
- Suppléant : M. Dominique THIVOLET

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 15 septembre 2023

Le Maire  
Mickaël MIOMANDRE



Le secrétaire de séance,  
Paulette MOREL